

CERCLE d'ÉTUDES NUMISMATIQUES

BULLETIN

TRIMESTRIEL
ISSN 0009-344

Vol. 31

N° 1

JANVIER-MARS 1994

Marc Bar. — Essai d'interprétation symbolique de l'*aes grave* libral Apollon/Apollon (Haerberlin, pl. 34-36) à la lumière des documents d'époque (*).

La série en question Apollon/Apollon, où chaque valeur porte le même type à l'avvers et au revers, peut être considérée comme la deuxième de l'*aes grave* romain; elle est complémentaire de celle des Dioscures/Hermès, laquelle — nous l'avons vu — est la série inaugurale.

La succession est démontrée par le fait que la série Apollon/Apollon, que nous désignerons désormais par la lettre B, est, dans les trésors monétaires romains les plus anciens (entre 300 et 210 av. JC), moins souvent représentée seule que la série Dioscures/Mercure, que nous désignerons par la lettre A; la série a légère, qui n'est pas trouvée seule, coexiste plus souvent avec A et B qu'avec A seule; quant à la série b légère, elle ne se rencontre ni avec A, ni avec a⁽¹⁾.

Il y a d'autres signes de complémentarité de B par rapport à A: même dispersion des dépôts les contenant; même système pondéral sur base de la livre romaine (c. 326,4 g) avec ses six valeurs monétaires essentielles de l'as à l'once — la demi-once n'est plus reprise car elle existait désormais dans une série frappée à légende ROMANO (SAMBON, *op. cit. B*, 1136) —; même style sévère et assez lourd; même système symbolique, avec doubles signes.

(*) Cet essai fait suite à celui paru dans *BCEN* 1992, p. 1-14: *A propos de l'aes grave libral Dioscures/Mercure* (Haerberlin, pl. 38-40). *Essai de nouvelle interprétation symbolique à la lumière pythagoricienne*, qui se termine par une liste bibliographique à laquelle nous renverrons par la formule *op. cit. A*. Une liste complémentaire figure ci-dessous; nous y renvoyons par la formule *op. cit. B*.

(1) M. H. CRAWFORD, 1974, *op. cit. A*, p. 43 sqq.

La détermination réduplicative est ici plus évidente encore que dans la série A, puisqu'elle ne s'exprime pas seulement par le doublement des symboles, mais par la répétition au revers du type de l'avvers, avec une symétrie parfaite. Ce dernier procédé s'apparente à celui des monnaies incuses de la fin du VI^e siècle en Italie méridionale ⁽²⁾; mais il n'est pas nouveau, on le trouve déjà appliqué au V^e siècle sur les monnaies divisairenes et souvent avec des marques de valeur, donc manifestement par souci de faciliter l'identification de la pièce.

C'est incontestablement à Tarente que ce souci est le plus constant, pendant deux siècles (c. 475-275), pour les petites monnaies d'argent ⁽³⁾. Or, il y a entre ces pièces et celles de notre série, malgré la différence de métal et de poids, une convergence de trois éléments : l'utilisation des globules comme marques de valeur, le choix du type pour sa simplicité et la réduplication du type qui renforce sa puissance symbolique. Ceci conforte notre présomption — déjà exprimée à propos de la série A — de l'influence majeure du monnayage de Tarente sur la conception technique des premières séries de l'*aes grave* romain.

Nous emploierons d'ailleurs la même méthode de travail, en commençant par l'analyse comparative des six types utilisés dans cette série B Apollon/Apollon, de façon à les interpréter au second degré dans l'esprit de l'époque et à donner ensuite un sens à la structure de l'ensemble. Pour éviter tout anachronisme, nous allons privilégier les comparaisons mythologiques, littéraires et iconographiques qui restent dans le cadre de l'Italie des IV^e et III^e siècles avant notre ère. Ceci ne signifie pas que notre point de vue sera réducteur : le champ est assez large, il peut occasionnellement être débordé, et la symbolique a comme propriété fondamentale la polyvalence.

Avant la description, deux remarques préliminaires s'imposent.

Bien que par principe toutes les pièces de cette série présentent des types similaires sur les deux faces, en aucun cas ceux-ci ne sont identiques, les bronziers grecs et étrusques n'ont pas tenté de reproduire un même modèle en plusieurs exemplaires.

Bien que la technique de coulée utilisée — verticale et en arborescence ⁽⁴⁾ — ne permette pas de distinguer nettement a posteriori le revers de l'avvers, on peut penser que, dans le cas qui nous occupe, l'être vivant représenté sur la face principale est tourné vers la droite, orientation graphique de l'Est déjà utilisée dans les cartes antiques.

(2) Cf. P. NASTER, *La technique des monnaies incuses de Grande-Grèce*, dans *RBN* 1947, p. 5-17, qui fait justice du sens mystique qu'on lui a prêté naguère.

(3) VLASTO, *op. cit.* A, n° 1145 sqq. *passim* et spécialement n° 1691.

(4) M. BAR, *Du poids des plaques d'aes signatum, de leur nature et de leur fonction*, in *Atti del Convegno « Moneta e non moneta »*, Milano, maggio 1992, dans *RIN XCV*, 1993, p. 277-286.

1. AS, marque de valeur I.

Sur un disque intérieur, **tête d'Apollon**, chevelure légèrement ondulée sur l'occiput, assez courte sur la nuque et torsadée en-dessous du diadème ; ce diadème, qui ressemble parfois à une tige de céréale, est prolongé par un trait vertical dépassant le champ délimité par le disque (à comparer avec l'as de la série A, où le symbole axial de la tête janiforme a été bientôt pris pour un signe de valeur I). Le style est resté classique, profil grec bien dessiné et chevelure non encore travaillée comme à l'époque hellénistique.

Apollon est très tôt adoré en Étrurie : la plus ancienne statue étrusque est celle qui le représente en pied, grandeur nature (terre cuite vers 500, Véies) ; à Rome, proche de Véies, il a été honoré d'un temple en 431, et il ne devait pas être inconnu en Italie centrale au V^e siècle. C'est d'ailleurs aux confins de cette région et de la Campanie maritime de culture grecque, à Cumes, que fut élevé le premier temple d'Apollon de la péninsule italique, VIII^e/VII^e siècle.

Apollon a donc été, pour les Romains désireux d'entrer dans le cercle des États hellénistiques, tout naturellement considéré comme le nouveau dieu — l'ancien étant Saturne —, le dieu de l'avenir dont il fallait s'assurer la protection. Jusque là, il avait été invoqué surtout comme dieu de la divination et de la médecine ⁽⁵⁾.

Après la soumission de Cumes, en 338, les Romains occupèrent, en 326, Naples, sa colonie devenue une puissante cité commerciale. Ils accordèrent à celle-ci le statut de cité confédérée et conclurent sans doute avec elle (vers 300 ?), un accord monétaire puisque nous connaissons quelques pièces de bronze frappé où figurent, à l'avvers, la tête d'Apollon et, au revers, le protomé du taureau androcéphale napolitain surmonté de l'inscription grecque ΠΩΜΑΙΩΝ, qui constitue la plus ancienne mention du peuple romain sur une monnaie ⁽⁶⁾.

2. *Semis*, marque de valeur S.

Cheval ailé au galop, s'élançant sur ses pattes arrière, les ailes levées, mais ramenées en arrière en forme de s ouvert ζ. Il s'agit sans doute de **Kyllaros**, curieusement mieux connu des auteurs latins que des grecs.

La différence entre cette représentation et le type corinthien est sensible. Là, le cheval était nettement en vol, les ailes levées, coquillées à l'époque archaïque, en pointe à l'époque classique, les pattes ramenées sous le corps. Il ne faut donc pas se hâter d'appeler notre cheval ailé Pégase. Pour le philosophe grec Platon, comme pour le savant romain

(5) G. DUMÉZIL, *op. cit.* A, p. 442.

(6) A. SAMBON, *op. cit.* B, n° 610 ; exc. photo : KENT, e.a. *op. cit.* B, n° 1.

Pline, la mythologie faisait état de nombreux chevaux ailés (7). On lit dans l'épopée homérique que les dieux ont des chevaux, mais ceux-ci ne sont explicitement dits ailés que lorsqu'ils sont envoyés aux héros ou que les dieux ont au moins un aspect chthonien, c'est-à-dire qu'ils peuvent sortir de terre ou de l'eau comme Hadès, Poseidon ou Hélios-Apollon (la terre étant censée flotter sur l'Océan).

Le cheval ailé est, pour les anciens, un être imaginaire qui peut éviter aux mortels de retourner à la terre. Dès le VII^e siècle, dans l'art orientalisant du monde égéen, on voit le cheval ailé intervenir dans les scènes guerrières pour soustraire à Hadès les héros qui ont mérité l'immortalité; c'est ce que suggèrent également certaines stèles funéraires étrusques (8). Sur plusieurs des fameuses plaques votives du sanctuaire de Perséphone à Locres (Bruttium, déb. V^e s.), des biges ailés conduisent aux enfers, ou en ramènent, la fille de Déméter-Cérès (9).

A Cumès en Campanie, où étaient honorés les Dioscures (VIRG., *Én.*, VI, 121), un bas-relief de la fin du IV^e s. nous fait assister à l'apparition dans une demeure, d'un cavalier (Castor), et d'une déesse; la présence d'un serpent dans une niche atteste le caractère funéraire de la scène (10).

Près d'Eléa d'Épire, petite ville située à l'embouchure d'un fleuve nommé Achéron, il y avait un sanctuaire où l'on évoquait les morts. Au IV^e siècle, un monnayage de bronze y a été frappé comprenant deux pièces complémentaires où figurent la tête de Perséphone/Cerbère et un Cheval ailé/trident avec épi (BMC, TH. pl. XVIII, 10 et 11).

Le mythe de Perséphone, enlevée par le dieu des enfers, mais autorisée à retourner sur terre à la belle saison est une représentation du cycle de la végétation, spécialement dans la version épiro-italo-sicilienne. Dans la version péloponnésienne, ce sont les Tyndarides, fils de Tyndare et de Lédè, qui incarnent ce phénomène naturel — sous son aspect plutôt arbustif que céréalière (11) — : ils avaient été autorisés à se partager l'immortalité — qui n'était prévue que pour Pollux, fils putatif de Zeus — en passant la moitié de leurs jours dans l'Olympe, l'autre aux enfers; en conséquence ils furent pourvus par Zeus d'un cheval ailé, sans

(7) PLATON, *Phèdre*, 229; PLINE, *H.N.*, VIII, 72. C'est le succès du type corinthien immobilisé pendant des siècles qui a vulgarisé ce nom Pégase; or les monnaies elles-mêmes étaient appelées familièrement « poulains » : EURIPIDE, fr. 676; EUBULE, *Com.*, fr. 3,242.

(8) R. BLOCH, *L'art des Etrusques*, Bibl. des Arts, Paris 1965, p. 33.

(9) K. PAPAIOANNOU, *op. cit. B*, n^{os} 411 et 413; L. VON MATT, *La Grande Grèce*, Hachette, Paris 1962, n^o 140.

(10) Ch. PICARD, *Manuel d'archéologie grecque*, IV, 2, Paris 1954, fig. 488.

(11) Cl. CHAPOUTHIER, *Les Dioscures au service d'une déesse*, Paris 1935, p. 89/90; mais l'auteur croit voir Hélène où actuellement on retrouve Artémis Orthia (raidé comme un tronc) ou Lygodesmos (prise dans des branches de saule), cf. PAUSANIAS, III, 16, 11.

doute Kyllaros, divinisé comme son maître Castor (12). C'est probablement à cette légende que font allusion notre *semis* ainsi que la plaque d'*aes signatum*, qui est de même époque et montre un cheval ailé associé, sur la face opposée, à l'aigle sur foudre de Zeus (TV, Pl. 11).

Dans l'Ouest de la Sicile, à Entella, des bronzes ont été frappés fin du V^e/début du IV^e siècle pour des mercenaires campaniens (KAMPIANON) au service des Carthaginois, puis de Denys de Syracuse. Il semble que les deux versions du mythe de la végétation y figurent, le revers au cheval ailé étant associé tantôt à Perséphone, tantôt à un Dioscure (13).

Sur la côte N.-E. de la Sicile, à Tyndaris, nom significatif, ville fondée au début du IV^e s. par Denys pour des mercenaires péloponnésiens, on trouve des monnaies — uniquement de bronze — présentant en première émission la tête d'Hélène, la Tyndaride, sœur des Dioscures, avec au revers un cavalier tenant un rameau, sans aucun doute Castor, réputé habile à dresser les chevaux (CALC. I, p. 79,1). Plus tard, vers le milieu du III^e s., est émise une série de pièces dont deux attirent notre attention: l'une nous montre la tête voilée et diadémée de Déméter (étoile ou abeille derrière la nuque), avec au revers les Dioscures galopant, bonnet conique étoilé, manteau flottant et lance en arrêt (CALC. I, p. 80,11); l'autre, la tête diadémée de Perséphone avec au revers les Dioscures galopant sans autre vêtement que le manteau flottant: ils sont qualifiés de ΣΩΤΗΡΕΣ, Sauveurs (CALC. I, p. 80,12).

Ces deux pièces de Tyndaris sont elles-mêmes probablement inspirées de deux statères d'or frappés à Tarente en 302 pour le condottiere spartiate Cléonymos, avec le même avers à la tête de Perséphone; au revers du premier, les deux cavaliers identifiés par l'inscription ΔΙΟΣΚΟΡΟΙ, celui de l'avant-plan tenant un rameau oblique vers l'arrière (schéma d'une aile) continué par une couronne et des rubans flottants; au revers de l'autre, ces accessoires sont remplacés, dans le champ supérieur par deux étoiles qui, elles, remplacent l'inscription (14).

(12) Allusions au vol des Dioscures: H.H., 33, 12; EUR., *Electre*, 1347, *Hélène*, 1642. Jusqu'au V^e s. ils étaient appelés Tyndarides et, avant leur héroïsation, seul Castor avait un cheval appelé Kyllaros. Ce nom, bien connu des auteurs latins, n'apparaît pas dans la littérature grecque classique, mais on le trouve chez le poète sicilien Stésichore (déb. VI^e s.) et sur les vases décorés de scènes où figurent les Tyndarides, p.ex. celui (mil. VI^e s.) trouvé à Vulci d'Étrurie. A l'objection qu'on n'a jamais vu Castor sur un cheval ailé, on peut répondre qu'il est de même pour Bellérophon à l'époque classique: ce serait inconfortable en réalité et inélégant en représentation. Le manteau flottant, en forme d'aile, suggère parfaitement le vol.

(13) R. CALCIATI, *op. cit. B*, p. 318, 4; —, *Entella: bronzi inediti e rari dal 404 a.C. circa al periodo romano*, dans *Annotazioni Numismatiche*, 10, 1993, p. 202-207, fig. 1: l'auteur n'a pas eu l'attention attirée par le bonnet conique.

(14) E. S. G. ROBINSON, *The C. Gulbenkian Collection of Greek Coins*, I, Lis-

Quant aux chevaux ailés isolés, si l'on décompte les monnaies inspirées des statères corinthiens Athéna/Pégase, il en reste peu dans les monnayages italiens des v^e et iv^e siècles. Le cas le plus intéressant est celui des monnaies divisionnaires en argent de Crotona, qui présentent à l'avant le trépied d'Apollon ou une tête juvénile (*SNG ANS* 327-328).

Notre *semis* semble donc une création assez originale, comme celle que nous avons signalée ci-dessus sur une plaque d'*aes signatum*, et le cheval ailé peut être associé aussi bien à Castor qu'à Apollon, qui sont représentés tous deux dans notre série.

3. TRIENS, 4 globules.

Tête de cheval, crinière drue, encolure haute et naseaux effilés, comme l'appréciait Virgile (*Géorg.* III, 80) chez les poulains de bonne race. C'est la même tête, non bridée, que l'on trouve à la même époque sur un *semis* d'Italie centrale, avec la tête d'Apollon au droit (TV, 196).

Le cheval libre est l'animal favori d'Apollon, ce dieu dont il est dit dans l'Iliade (II, 763) qu'il a dû garder pendant sa jeunesse les chevaux d'Admète, roi de Phères en Thessalie. Là-bas, comme en Calabre dans l'arrière-pays de Tarente, les chevaux étaient élevés en semi-liberté.

On trouve le cheval libre associé à Apollon au début du III^e siècle sur le revers de didrachmes romano-campaniens, ainsi que sur des pièces d'*aes grave*; le cheval libre est alors généralement surmonté d'une étoile, signe de divinisation⁽¹⁵⁾.

La tête de cheval de profil avec le cou dégagé et sans bride se rencontre assez rarement à l'époque classique; le cas le plus connu est celui des « tétradrachmes » carthaginois avec, à l'avant, la tête de Tanit-Perséphone (de HIRSCH, 834-839).

Sur les bronzes de Tyndaris de Sicile, dès le iv^e s., nous voyons la tête de cheval associée à Apollon, tandis qu'en Sardaigne, au début du III^e siècle, les émissions puniques les plus abondantes montrent la tête de cheval associée à Tanit-Perséphone (CALC. p. 79, 3; de HIRSCH, 1870).

En Italie, c'est surtout à Tarente, et sur les petites monnaies divisionnaires en argent que l'on trouve au iv^e siècle des têtes de cheval sans bride, et même sur les deux faces, et dans les quatre positions d'orientation combinées. Il existe aussi, au début du III^e s. des têtes de cheval adossées et d'autres conjuguées. Curieusement, ces dernières pièces ont une valeur intrinsèque correspondant à celle de notre *triens*, qui leur est contemporain: 0,9 g d'argent contre 96 g de bronze (VLASTO, 1680-).

Le modèle de notre *triens* est donc probablement tarentin; ce sont d'ailleurs les monnaies divisionnaires en argent de Tarente qui ont le plus de chances de circuler dans le Latium à cette époque.

bonne 1971, n° 37 et 38; cf. G. JENKINS, *Note sur quelques monnaies d'or de Tarente*, dans *BCEN* 1974, p. 2-7. N.B. il existe à Tarente, même époque, des st. Ar. présentant les Dioscures ou Castor seul à cheval, cf. de HIRSCH, 113, 121, 127.

(15) Didrachme: de HIRSCH, 34; *aes grave*: TV, 273 (Luceria d'Apulie).

4. QUADRANS, 3 globules.

Sanglier à la course, les soies hérissées tout le long du dos, le groin allongé en boutoir.

Ici aussi, il faut faire table rase des interprétations hâtives et anachroniques, par exemple de considérer le sanglier comme symbole de l'Italie, ou même de l'Italie centrale. En effet, le sanglier est représenté sur de nombreuses monnaies de diverses régions méditerranéennes dès l'époque archaïque, par exemple au vi^e s. à Méthymne de Lesbos⁽¹⁶⁾. A vrai dire, pendant deux siècles, il se répand — numismatiquement parlant — plutôt dans la zone septentrionale, où il semble être le correspondant lunaire du lion solaire en zone méridionale. En tout cas, la déesse qui est passionnée de chasse au sanglier est Artémis-Diane, reine de la nuit⁽¹⁷⁾. C'est d'ailleurs la nuit que le sanglier exerce ses ravages dans les champs, les vergers et les vignobles. Il est donc le gibier tout indiqué pour les héros protecteurs du monde rural.

Hercule a capturé le sanglier de l'Erymanthe, montagne du Péloponnèse, où aimait de s'ébattre Artémis, et le sanctuaire d'Apollon à Cumès gardait comme « relique » la mâchoire de l'animal. Cette information nous vient de l'Itinéraire de Pausanias, premier guide culturel grec, publié dans la seconde moitié du II^e siècle de notre ère, mais elle est confirmée par les toutes premières monnaies de Cumès, vers 475 av. JC, à l'avant desquelles on peut voir le scalp du lion de Némée entre les deux profils de hure du sanglier d'Erymanthe⁽¹⁸⁾.

Méléagre, aidé par Atalante, Pélée et les Dioscures — la scène figure sur le célèbre « Vase François », cratère athénien fin du vi^e s., trouvé à Chiusi d'Étrurie —, a tué le sanglier de Calydon d'Étolie, et ce sanglier figure à partir de 270, au revers des drachmes fédérales d'Étolie, avec la tête d'Atalante à l'avant⁽¹⁹⁾.

Le sanglier apparaît rarement sur les monnaies d'Italie avant le III^e siècle; cependant, en Étrurie, fin du v^e/début du iv^e s., des tétradrachmes à revers lisse représentent deux des plus célèbres monstres mythologiques, soit le sanglier, soit la Chimère (SAMBON, n°s 18 et 19). En Étrurie également, mais au début du III^e s., un as lourd offre une tête de sanglier, avec au revers, un fer de lance (TV, n° 75).

A la même époque, en Sicile, le tyran d'Agrigente, Phintias (287-279), fait graver, pour deux frappes parallèles ou successives, un sanglier au revers de deux droits différents: l'un à tête de Perséphone couronnée de tiges de céréales, l'autre d'Artémis au carquois (de HIRSCH, 304 et 305).

En Italie méridionale, à la fin du vi^e siècle, un statère incus au type du sanglier tombant en arrêt, a été émis par la petite cité lucanienne de

(16) H. CAHN, *Monnaies grecques archaïques*, Bâle 1947, pl. 10.

(17) HOMÈRE, *Odyssée*, VI, 103; Cl. PRÉAUX, *op. cit.* A, p. 60 sqq.

(18) PAUSANIAS, VIII, 24,5; SAMBON, *op. cit.* B, 244; N. K. RUTTER, *Campanian Coinages 475-380 BC*, Edimbourg 1979, p. 123.

(19) Vase: R. PAPAIOANNOU, *op. cit.* B, n° 710; Dr. d'Étolie: de HIRSCH, 1214.

Molpa du cap de Palinure (FRANKE, *op. cit. B*, pl. 79, 223). C'est une exception. Il faut attendre le III^e siècle pour retrouver le type et c'est en Apulie qu'on le rencontre le plus souvent. On voit la tête d'un sanglier sur un as lourd de Venusia, avec au revers un chien ; il apparaît entier à Ausculum avec, comme petit symbole, un fer de lance et, au revers un épi d'orge ; il est aux abois à Arpi et à Salapia (le port d'Arpi), avec à l'avvers la tête de Zeus⁽²⁰⁾.

Enfin, on le retrouve tendu dans la même attitude à Capoue de Campanie, sur une once légère, associé à Artémis : il s'agit ici probablement du sanglier de Calydon (SAMBON, n° 1034).

5. *SEXTANS*, 2 globules.

Tête d'un Dioscure, plus précisément **Castor**. Tête juvénile coiffée d'un bonnet conique d'où dépassent quelques mèches de cheveux.

Il n'y a aucune raison de penser qu'en l'occurrence, par exception à la règle, les personnages des deux faces soient différents : il s'agit d'une série monétaire où le cheval est le symbole privilégié ; d'autre part, depuis Homère jusqu'à Théocrite de Syracuse (début du III^e s.), Castor est présenté comme l'homme habile à faire évoluer les chevaux, tandis que Pollux est le demi-dieu fort de ses poings⁽²¹⁾. Il n'y aurait pas à hésiter sur l'identité de celui des Dioscures qui figure au revers de notre *sextans*, s'il n'y avait pas eu, dans la seconde moitié du III^e siècle, présentation des jumeaux en tant que cavaliers armés. Mais tandis qu'à Tusculum et à Lavinum dans le Latium, les Dioscures sont honorés ensemble et avec leur qualification de fils de Zeus, à Rome, c'est Castor seul qui est l'objet d'un culte : le temple du forum resta dédié à lui seul pendant toute la période républicaine⁽²²⁾.

Le bonnet conique sans bord, ne donnant donc pas de prise au vent, est aussi bien la coiffure des messagers comme Hermès (voir la statue de Véies), que des cavaliers (voir le cavalier de Géla sur un des premiers tétradrachmes, vers 490) et aussi des marins (voir Ulysse sur les urnes cinéraires de Volterra d'Etrurie, IV^e et III^e s.⁽²³⁾).

Un moyen bronze anépigraphe de la 2^e moitié du IV^e s., que l'on peut attribuer avec beaucoup de vraisemblance à Skyllaion, petite ville près du promontoire du même nom (act. Scilla) à l'entrée du détroit de Sicile, offre au droit une tête semblable à celle de notre *sextans*, avec au revers

(20) Venusia : TV, 289 ; Ausculum, SNG Cop., 614 ; A. & S. : SNG ANS, 635.

(21) H. *Illiade*, III, 236 ; Th., *Idylles*, 22 ; voir aussi APOL., *Arg.*, II, 100-109.

(22) R. SCHILLING, *op. cit. A*.

(23) Véies : BLOCH, *op. cit.* (n.n. 8), p. 32 ; Géla : FRANKE, *op. cit. B*, pl. 55, 154 ; Volterra : *Sculpture étrusque d'époque hellénistique à Volterra*, Bruxelles, 1965, n° 24.

le monstre marin Scylla⁽²⁴⁾. Or, on lit dans les « Argonautiques » d'Apollonios (Chant IV, écrit vers 270 à Alexandrie) que les Dioscures, qui participaient à l'aventure des Argonautes, avaient été chargés, lors du retour par la mer Tyrrhénienne, de prier les dieux de leur ouvrir les chemins de la mer, notamment au moment de franchir la passe entre Charybde et Scylla. Ils étaient donc aussi protecteurs des marins.

Sur les monnaies de Tarente, où des cavaliers sont présentés sous toutes sortes de tenue, les Dioscures apparaissent, au cours de la seconde moitié du IV^e siècle, en cavaliers nus (signe de divinité), galopant manteau au vent et coiffés d'un bonnet ; mais il est parfois fait allusion à leur protection maritime par la présence de deux étoiles sur les revers au dauphin chevauché (FRANKE, pl. 107, 311).

Bien qu'ils soient nettement postérieurs à notre série d'*aes grave*, il n'est pas possible de passer sous silence le fait que les premiers deniers romains, dont certains sont d'atelier sicilien (symbole de l'épi) sont dédiés à Rome et aux Dioscures. La représentation s'est enrichie d'un sens nouveau, les Dioscures sont en tenue militaire, ils tiennent leur lance en arrêt et chargent : ils sont devenus les patrons des chevaliers romains (CR., *RRC*, 68.1 et 72.3).

6. *UNCIA*, un globule.

Un **grain d'orge** surmonté d'une racicule qui va se développer lors de la germination ; le corps du grain est marqué d'un sillon longitudinal.

Le type a été rencontré dans la série A Dioscures/Hermès, mais là, il se trouvait en tête-bêche, donc en double, sur la même face, et nous l'avons considéré comme le symbole d'Artémis-Diane. Nous ajoutons ici qu'au début du III^e siècle, on trouve à Métaponte des oboles de bronze présentant au revers trois grains d'orge disposés en étoile ; au droit figurent les têtes d'Athéna, d'Apollon-Hélios ou d'Hermès, ou aussi des Dioscures, comme si l'on avait voulu inviter tous ces dieux à participer à l'abondance (POZZI-B, 544-549).

Autre curiosité : à Paestum, dans la seconde moitié du III^e, alors qu'Artémis avec arc et carquois a comme attribut au revers un épi de blé, sur une autre monnaie de bronze c'est à Perséphone couronnée d'épis qu'est associé le sanglier : il n'y a pas toujours complémentarité entre les types des deux faces, mais parfois opposition (POZZI-BOUÏN, 585, 583).

La déesse Artémis-Diane est la sœur d'Apollon et, lorsque celui-ci a assumé le rôle d'Hélios, le Soleil (idée qui se généralise au IV^e siècle),

(24) SNG Cop., 1992 ; Münz. und Med., *Liste 484* (1986), n° 33 : Skyllakion ? — Mais v. située sur la mer Ionique et peu importante à l'époque romaine, tandis que Skyllaion a été fortifié au début du V^e par Anaxilas de Rhégion, d'origine messénienne, cf. PAULY, *Real Encycl.*, s.v° Scyllaeum. Hypothèse confortée par les trouvailles monétaires de Locres, cf. F. BARELLO, *Actes du XI^e C.I.N. Brux. sept. '91*, Louvain-la-Neuve, 1993, p. 61.



1



2



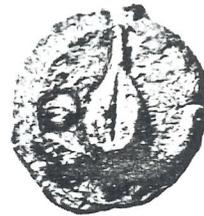
3



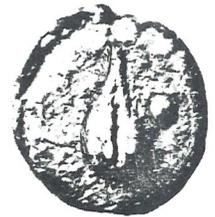
4



5



6



Artémis a capté tout naturellement les vertus lunaires supposées bénéfiques, par exemple la régulation du flux menstruel et de l'accouchement (elle était invoquée pour ce motif à Aricie, au pied du Mont Albain), et, par analogie, de la germination et de l'arrivée à maturation du blé (à Rome, où Diane a un temple sur l'Aventin) ⁽²⁵⁾.

ANALYSE STRUCTURALE

Lorsque l'on se trouve en face de cette série B Apollon/Apollon, la première impression ressentie est que les créateurs l'ont placée sous le signe d'Apollon et du cheval. Mais la symbolique des trois dernières pièces divisionnaires paraît confuse.

L'analyse, faite à la lumière des documents d'époque, nous révèle la présence sous-jacente de la triade Apollon - Diane - Castor, qui se partagent l'usage du cheval: quadriges du soleil, bige de la lune, monture de Castor. Diane n'est représentée que symboliquement.

Cette triade est d'origine spartiate et de caractère agraire. Apollon avait un sanctuaire réputé (statue archaïque colossale) au bourg d'Amyclées un peu au sud de Sparte: à l'est de la ville, sur la rive droite de l'Eurotas, le sanctuaire d'Artémis Orthia était non moins célèbre; au sud-est, entre Sparte et Amyclées à Thérapnes, on honorait le « tombeau » et le temple de Castor. Les cultes agraires s'exercent souvent dans des sanctuaires suburbains pour favoriser les rapports entre citadins et paysans ou entre colons et indigènes. D'autre part, nous savons par les bas-reliefs du Musée actuel de Sparte que les Dioscures étaient étroitement associés aux cultes d'Apollon et d'Artémis.

Si cette triade a été en faveur en Italie méridionale, c'est en raison de multiples affinités culturelles: les cités de Grande Grèce étaient quasi toutes doriennes et les aristocrates, jusqu'à ceux de Rome, étaient séduits par l'organisation spartiate. Il ne faut pas oublier que le IV^e siècle fut pour Sparte, victorieuse d'Athènes en 405, la période sinon d'hégémonie politique (elle ne fut pas de longue durée), du moins de prestige moral.

Ceci dit, examinons de plus près l'ordre de présentation des divinités.

- | | | |
|---|---|--------|
| 1. <i>As</i> , APOLLON (son effigie) | } | soleil |
| 2. <i>Semis</i> , Castor (cheval ailé) | | |
| 3. <i>Triens</i> , Apollon (tête de cheval) | } | Lune |
| 4. <i>Quadrans</i> , Diane (sanglier) | | |
| 5. <i>Sextans</i> , CASTOR (son effigie) | } | Lune |
| 6. <i>Uncia</i> , Diane (grain d'orge) | | |

(25) G. DUMÉZIL, *op. cit.* A, p. 409 sqq.

CERCLE D'ÉTUDES NUMISMATIQUES



a.s.b.l. 4, Bd de l'Empereur, 1000-Bruxelles.

CCP (Bruxelles): 000-0957261-65

Tél.: 02/519.56.00

Les réunions ordinaires ont lieu, en principe, le 2^e mardi du mois (sauf janv., juil. & août) à la

FONDATION UNIVERSITAIRE

Rue d'Egmont, 11

B-1050 BRUXELLES

Tél.: 02/511.81.00

Voici les activités hors cadre prévues pour 1994:

- Samedi 14 mai, excursion à Aix-la-Chapelle.
- Du samedi 24 septembre au samedi 1^{er} octobre, voyage à Madrid.
- En octobre (la date sera précisée dans le Bulletin de juin), cérémonie du trentième anniversaire du CEN et remise du sixième Prix quinquennal de Numismatique.

s.a. **FIBRU** n.v.
(fisch)

KUNST- MEDAILLES D'ART

BRONZES D'ART

KUNSTBRONS



Ordres nationaux et rubans

Coupes

Insignes

Porte-clés

Objets de promotion à la vente

Bijoux or et argent

Toutes gravures

Tous vos ordres personnalisés!

Demandez-nous projets et devis

Nationale eretekens en linten

Bekers

Kentekens

Sleutelhangers

Verkoop-promoverende producten

Juwelen goud en zilver

Alle graveerwerk

**MEDAILLES
CHALLENGES
AWARDS
PIN'S**

Al uw objecten gepersonaliseerd!

Vraag ons projecten en prijzen

Magasin ouvert
de 9 à 12 h et
de 13 h 30 à 16 h 30
du lundi au vendredi

Rue Edmond Rostandstraat 59
B-1070 Brussels

TÉL. 00-32-(0)2-521.00.88

FAX 00-32-(0)2-521.50.30

Ontvangst

van 9 u tot 12 u en

van 13 u 30 tot 16 u 30

van maandag tot vrijdag

CERCLE D'ÉTUDES NUMISMATIQUE, a.s.b.l.
(fondé en 1964)

4, Bd de l'Empereur, 1000-Bruxelles.
CCP (Bruxelles): 000-0957261-65

Bulletin du Cercle d'études numismatiques (BCEN)

- Abonnement 1994, 4 fasc.: 1250 FB
— Années 1972 à 1991, par tranche de 4 ans 2500 FB

Travaux du Cercle d'études numismatiques (TCEN)

1. P. MAGAIN, Les monnaies de Jean-Théodore de Bavière épuisé
2. Philip GRIERSON, Bibliographie numismatique (1^{re} éd.) épuisé
3. MARCEL THIRION, Les trésors monétaires gaulois et romains trouvés en Belgique 748 FB
4. Ivo SUETENS, Bibliographie numismatique. Supplément: Ordres et décorations I 530 FB
5. Joseph GHYSSENS, Les petits deniers de Flandre des XII^e et XIII^e siècles. *Met tweetalige inleiding* 763 FB
6. A. VAN KEYMEULEN, Les trésors monétaires modernes découverts en Belgique (1434-1970). *Tweetalige inleiding* 1000 FB
7. Simone SCHEERS, Les monnaies gauloises de la collection A. Danicourt à Péronne (France, Somme) 588 FB
8. Ivo SUETENS, Bibliographie numismatique. Supplément: Ordres et décorations II 650 FB
9. Philip GRIERSON, Bibliographie numismatique, 2^e édition revue et augmentée 1232 FB
10. Henri POTTIER, Analyse d'un trésor de monnaies en bronze enfoui au VI^e siècle en Syrie byzantine. Contribution à la méthodologie numismatique. 1590 FB
11. Marc BAR, Monnaies grecques et assimilées trouvées en Belgique 1590 FB
12. François de CALLATAÏ, Georges DEPEYROT, Leandre VILLARONGA, L'argent monnayé d'Alexandre le Grand à Auguste 975 FB

Dossiers du Cercle d'études numismatiques (DCEN)

1. Amand COEKELBERGHS, *Ordonnances monétaires sous Philippe II de 1563 à 1598* 850 FB
2. Amand COEKELBERGHS, L'Hôtel des monnaies de Bruxelles au 18^e siècle et la comptabilisation par parties doubles de ses opérations 500 FB

TVA comprise. Frais de port non compris.

Ristourne de 10 % pour les Membres du CEN, les Musées et Bibliothèques; de 30 %, pour les libraires et numismates professionnels.
Paiement uniquement en francs belges par CCP, *Compte postal*; le paiement par banque ne sera accepté que s'il est fait en *Eurochèque*.

DAUBY VAN DER SCHUEREN



MONNAIES
ET
MÉDAILLES-
BOURSE

Rue de la Bourse 14 1000 Bruxelles

TÉL: (02) 513.34.00 - FAX: (02) 512.25.28

LIVRES NUMISMATIQUES

Votre spécialiste dans les Pays-Bas

Dépositaire des publications de l'A.I.N.P.

A.G. VAN DER DUSSEN B.V.

Hondstraat 5
6211 HW Maastricht
Pays-Bas



Listes gratuites sur demande



MAISON PLATT

49, rue de Richelieu - 75001 PARIS

numismatique

- LIBRAIRIE NUMISMATIQUE
- ORDRES et DÉCORATIONS

Gérard BARRÉ et Daniel RENAUD

seront heureux de vous recevoir dans le cadre du magasin rénové
au 49, rue de Richelieu, 75001 PARIS

où vous pourrez redécouvrir

NUMISMATIQUE GÉNÉRALE
PAPIER MONNAIE
LIBRAIRIE NUMISMATIQUE
ORDRES ET DÉCORATIONS

Organisation de *VENTES* et parution de « *Catalogues à prix fixes* »

*Dès à présent pour toutes demandes de catalogues
et pour la mise à jour de nos fichiers :*

Maison PLATT, B.P. 456, 75026 PARIS CEDEX 01

Tél. : 42.96.50.48 - Télécopie : 42.61.13.99

RCS Paris B 702 013 434 - N° Siret 702 013 434 00015 - Code APE 525Z - Intracom Fr 79 + Siret

MONNAIES ET MÉDAILLES

ACHAT, VENTE ET EXPERTISE



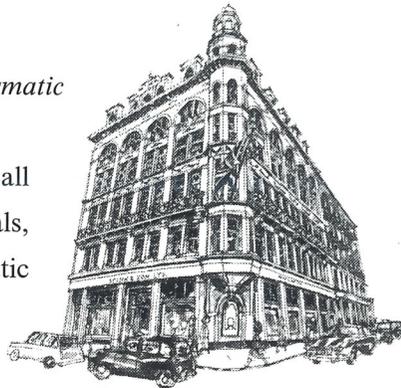
B. FRANCESCHI & FILS

10 rue Croix de Fer, 1000 Bruxelles

Tél. : 02/2179395

SPINK. THE OLDEST
ESTABLISHED COIN AND MEDAL
BUSINESS IN THE WORLD

Publishers of *The Numismatic Circular* since 1892, and specialist dealers in all aspects of coins, medals, banknotes and numismatic literature. Publishers of *Roman Imperial Coinage*, *English Hammered Coinage* and other standard works.



13th April - Banknote sale	5th May - Ancient coin sale
1994	
25th June - Singapore coin sale	6th July - General coin sale



BY APPOINTMENT TO
HER MAJESTY THE QUEEN
MEDALISTS
SPINK & SON LTD LONDON



BY APPOINTMENT TO
HIS MAJESTY THE DUKE OF EDINBURGH
MEDALISTS
SPINK & SON LTD LONDON



BY APPOINTMENT TO
HIS MAJESTY THE PRINCE OF WALES
MEDALISTS
SPINK & SON LTD LONDON

SPINK

SPINK & SON LTD, 5, 6 & 7 KING STREET, ST JAMES'S, LONDON SW1Y 6QS. TEL: 071-930 7888. FAX: 071-839 4853. TELEX: 916711.
English Paintings and Watercolours · Oriental, Asian and Islamic Art · Textiles · Medals · Coins · Bullion · Banknotes



ACHAT · VENTE

Ventes publiques
Listes mensuelles
à prix fixes
Expertises · Estimations

Monnaies et Médailles de
l'antiquité à nos jours

Depuis plus de 50 ans au service du collectionneur :

MONNAIES ET MÉDAILLES S.A. BÂLE

Boîte Postale 3647 CH-4002 Bâle (Suisse)

Malzgasse 25 Tél. 061 272 75 44 Fax 061 272 75 14

Frank STERNBERG AG

10, Schanzengasse, CH-8001 ZURICH

Monnaies et médailles de tous pays - Monnaies antiques
Livres numismatiques

ACHAT

VENTE



EXPERTISE

VENTES
PUBLIQUES

N.B. La vente
d'avril '94 est repor-
tée au 7/8 novembre '94.

Téléphone : (01) 252 30 88. Téléfax : (01) 252 40 67



SOCIÉTÉ D'ÉDITION NUMISMATIQUE ROMAINE

HOENDERSTRAAT 22, B 9230 WETTEREN - BELGIQUE

- I P. BASTIEN, *Le monnayage de Magnence (350-353)*.
Seconde édition augmentée.
broché 4200 FB relié 4500 FB
- IV H.-G. PFLAUM et P. BASTIEN, *La trouvaille de Çanakkale (Turquie)*.
broché 2400 FB
- VII P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (285-294)*.
broché 3000 FB
- VIII P. BASTIEN et A. COTHENET,
Trésors monétaires du Cher: Lignières (294-310), Osmery (294-313).
broché 2100 FB relié 2300 FB
- IX P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (fin. 274-285)*.
broché 3100 FB relié 3400 FB
- X P. BASTIEN et C. METZGER, *Le trésor de Beaurains (dit d'Arras)*.
relié 3500 FB
- XI P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (294-316)*.
broché 3700 FB relié 4000 FB
- XII J.-P. CALLU, *Inventaire des Trésors de bronze constantiniens (313-348)*,
P. BASTIEN, *Le Trésor monétaire de Fresnoy-lès-Roye II (261-309)*.
broché 2100 FB relié 2300 FB
- XIII P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (318-337)*.
broché 3800 FB relié 4100 FB
- XIV J.-B. GIARD, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (43 av. J.-C.-41 après J.-C.)*.
relié 4200 FB
- XV P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (337-363)*.
broché 4950 FB relié 5300 FB
- XVI P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (363-413)*.
broché 5000 FB relié 5350 FB
- XVII P. BASTIEN, *Monnaie et Donativa au Bas-Empire*.
broché 2750 FB relié 3250 FB
- XVIII P. BASTIEN, M. AMANDRY et G. GAUTIER, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (274-413) supplément*.
P. BASTIEN, *Le médaillon de plomb de Lyon*.
broché 3350 FB relié 3800 FB
- XIX P. BASTIEN, *Le Buste Monétaire des Empereurs Romains*.
Vol. I relié 6200 FB
Vol. II relié 6200 FB
Vol. I + II 11.900 FB
Vol III (Planches) sous presse
- Greek numismatics and Archaeology, Essays in honor of Margaret THOMPSON.*
relié 2800 FB
- Studies in honor of Leo MILDENBERG* relié 4950 FB
- Mélanges de numismatique, offerts à Pierre BASTIEN*
relié 5950 FB
- Roman coins in the Princeton University Library, I: Republic to Commodus by B.E. LEVY and P.C.V. BASTIEN* relié 3950 FB

Roman: **Les Numismates** par P. BASTIEN 720 FB

J'avais vu dans la série A une préfiguration nominale du nouveau calendrier romain. Rien de pareil ici, bien que la tête d'Apollon soit porteuse du signe axial. Même s'il ne s'agit que des saisons, la position en 5^e place de Castor s'y oppose: le bonnet pointu des Dioscures est aussi un symbole axial; la position respective d'Apollon et de Castor devrait se trouver de quatre en quatre degrés, deux solstices et deux équinoxes. A moins qu'on ne divise l'année qu'en deux saisons, la bonne et la mauvaise, comme le suggèrent les deux extrémités de la série: Apollon-été, grain-hiver. Mais Castor a eu droit à une effigie et sa position reste alors inexplicée. Pourquoi Castor n'est-il pas placé immédiatement après Apollon, auquel il est directement associé sur un as lourd d'une série parallèle à la nôtre (Apollon/Castor, TV, 14)?

Il ne reste plus qu'une hypothèse satisfaisante: nous sommes tout simplement en présence d'une représentation du rythme biologique fondamental que constitue l'alternance, au revers, du jour et de la nuit, et l'inverse à l'avant — donc en priorité —, selon la tradition paysanne antique où les jours sont comptés d'un coucher de soleil à l'autre. C'est peut-être à l'interprétation littérale du poète grec Pindare qu'il faut se rallier lorsqu'il invoque les Dioscures par ces mots: « Castor et toi, noble Pollux, fils des Dieux, qui avez un jour votre résidence à Thérápnes et le lendemain habitez l'Olympe » (26).

Regardons maintenant les avers de la série monétaire, mais de bas en haut: c'est la nuit, le grain d'orge est en train de germer sous la surface du sol; Castor s'appête à sortir des enfers; le sanglier rentre dans sa bauge à l'aurore; le cheval court en liberté le matin dans la prairie; quant au cheval ailé, il quitte la terre pour s'élever dans le ciel vers Apollon-Soleil, éveilleur de la nature.

Retournons ensuite les pièces: en regardant cette fois de haut en bas, nous pouvons imaginer le coucher du soleil; la nuit tombe, la terre est en travail...

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE B

- R. CALCIATI, *Corpus Nummorum Siculorum: La Monetazione di bronzo*, Vol. I (Ovest), Milan 1983.
- DE HIRSCH = P. NASTER, *La Collection L. de Hirsch*, Bruxelles 1959.
- P. R. FRANKE, M. HIRMER, *La monnaie grecque*, Flammarion, Paris 1966 (éd. orig. publ. à Munich, 1964), splendides photos.
- J. P. C. KENT, B. OVERBECK, A. U. STYLOW, *Die Römische Münze*, Hirmer Verlag, München 1973, même remarque.
- K. PAPAIOANNOU, *L'art grec*, Mazenod, Paris 1993².
- A. SAMBON, *Les monnaies antiques de l'Italie*, Paris 1903, Réédition anastatique, Forni, Bologne 1973.
- SNG = *Sylloge Nummorum Graecorum*, ANS ou Copenhague.
- TV = THURLOW & VECCHI, *op. cit.* A.

(26) PINDARE *Pythiques*, XI, 94; voir aussi *Néméennes*, X, 103-107.

INTRODUCTION HISTORIQUE

La partie principale et la plus ancienne de la ville de Dinant s'allonge le long de la rive droite de la Meuse, au pied des rochers que couronne la citadelle; au centre, la collégiale avec son clocher bulbeux, et un pont reliant les deux rives.

Le premier artiste qui a représenté cet ensemble remarquable est un enfant du pays, Joachim Patenier (1485-1524), en arrière-plan de son tableau intitulé « Saint François recevant les stigmates » (Musée du Prado, Madrid) (1). Nous y voyons le château fort de l'époque, l'église qui n'a pas encore son clocher bulbeux et le pont de pierre. Rien de particulièrement original pour l'époque; c'est pourquoi, il a fallu attendre plus d'un siècle encore avant de trouver le site représenté pour lui-même.

En 1627, un graveur sur cuivre nommé Meisner immortalisa dans les Pays-Bas, la vue de Dinant « in Flanders » (2); la gravure représente le château fort tel qu'il fut modifié en 1530 par le prince-évêque de Liège, Erard de la Marck (3); il représente aussi la collégiale, mais cette fois avec son clocher bulbeux désormais célèbre et dont la présence mérite quelques explications. Il fut construit en 1566 par décision du conseil échevinal (4), mais il n'était autre que celui du beffroi qui se trouvait auparavant sur le milieu du pont — un sceau communal le représente (5) —. Le pont, lui, était depuis le sac de Dinant par Philippe le Bon (1466) en piteux état faute d'entretien (6); il avait été ébranlé par les fortes crues des hivers 1571-1573 et la traversée de la Meuse devait se faire en bac (7). La décision de 1566 de récupérer le beffroi menacé permettait de donner un aspect achevé à la façade de la collégiale en plaçant entre les deux tours inachevées ce curieux clocher bulbeux caractéristique, si souvent représenté dans la suite par les artistes (8).

Nous croyons même que c'est la vue de Dinant qui éveilla l'intérêt de Louis XIV, lorsqu'il apprit que la ville logée sur les bords de la Meuse était située entre Givet qui était française et Namur qui était espagnole

(1) Éd. GÉRARD, *Dinant Ville d'art, la dinanderie*, Dinant 1958, p. XIII-XV.

(2) Norbert BASTIN et Jacqueline DULIÈRE, *Dinant et la haute Meuse en gravures*, Liège, 1982; gravure de Meisner (1625-27) p. 15; l'expression « in Flanders » sera omise dans les reproductions ultérieures.

(3) Éd. GÉRARD, *Histoire de la ville de Dinant*, Namur 1936, p. 165.

(4) Léon LAHAYE, *cartulaire de Dinant*, Namur 1891, tome IV, p. 46.

(5) Josiane GAIER-LHOEST, *L'évolution topographique de la ville de Dinant au Moyen Age*, Bruxelles 1964, p. 68.

(6) Éd. GÉRARD, *op. cit.* (dans notre note 3), p. 26 à 39.

(7) Léon LAHAYE, *op. cit.* (n. n. 4), p. 124.

(8) Par exemple, Blaeu (1649) - Mérian (1650) etc.

alors que Dinant relevait de la principauté de Liège. En tout état de cause, le roi de France envoya sur place un géomètre, Chastillon (9), qui en rapporta une gravure (datée de 1648), dont le point de vue était bien entendu militaire, mais elle suffit à convaincre le roi de l'importance stratégique de Dinant. Les événements le confirmèrent: les armées de Louis XIV envahirent les Pays-Bas et une d'entre elles se trouva devant Dinant le 19 mai 1675, prit le château le 29 mai et se rendit maître de la ville sans trop de dégâts (10).

Louis XIV ne se rendit pas à Dinant, mais en 1692 Madame de Maintenon y fut reçue en grande pompe et nous savons que le cérémonial ne lui a pas masqué la réalité: dans une lettre à Madame de Veilhan, elle écrit que le roi ferait bien de laisser toutes ces villes — entre autres Dinant — à ses ennemis tellement elles étaient délabrées (11).

La ville, il est vrai, fut aménagée sur le plan militaire: Vauban, ministre de la guerre, remania le château fort, restaura le pont (1681-1683) (12), puis répara les remparts ainsi que les berges du fleuve. En somme Louis XIV fit fortifier Dinant en cas d'attaque (13), comme si elle lui appartenait déjà, et cela la Ligue d'Augsbourg ne pouvait l'admettre. Les Liégeois de leur côté soulignèrent que la principauté, dont relevait Dinant, n'avait rien à voir dans cette guerre franco-espagnole et le pape Innocent XI abonda dans ce sens. Finalement les belligérants l'acceptèrent et, peu après le traité de Rijswijk (1697), les troupes françaises quittèrent Dinant (juin 1698), mais pour y revenir en 1703 et y détruire tout ce qui était militaire: le fort fut démantelé (il le resta jusqu'au début du XIX^e), et le pont détruit, mais les arches furent restaurées en 1717 (14), de même que la collégiale endommagée par la chute des pierres lors du démantèlement du château.

Il nous reste un souvenir numismatique de l'occupation française. Louis XIV avait l'habitude, après chaque victoire ou reddition de ville de faire frapper une médaille commémorative; ce fut le cas pour Dinant

(9) N. BASTIN et J. DULIÈRE, *op. cit.* (n.n. 2): gravure de C. Chastillon, p. 12-13: « La ville de Dinant, sur la rivière Meuse » l'orthographe n'est pas assurée à cette époque; Marc BOUCHAT, *L'occupation française de Dinant et les travaux de fortification par les ingénieurs militaires entre 1675 et 1703*, Dinant 1992; révélation de plus de 34 plans inédits (Archives de l'inspection du Génie au château de Vincennes), dont celui de Dinant établi par Vauban et Cladech; en outre, notes de Vauban révélant la préférence de Louis XIV pour Dinant.

(10) Éd. GÉRARD, *op. cit.* (n.n. 3), p. 48-50; SIDERIUS, *Dinant et environs*, 1859, p. 139-149.

(11) Henri HACHEZ, *Histoire de Dinant*, Bruxelles 1932, p. 398-401.

(12) Léon LAHAYE, *Cartulaire de Dinant*, Namur 1906, tome VI p. 182 et 190.

(13) N. BASTIN et J. DULIÈRE, *op. cit.* (n.n. 2), p. 23 à 27; le dessin se trouve au Service d'Archéologie de Namur, il montre la vue de Dinant sous cet aspect.

(14) P. P. BROUWERS, *Cartulaire de Dinant*, Namur 1907, tome VII, p. 100.

et Huy à la fois. La médaille (fig. 1) est de F. Mauger (1675), elle porte au droit le buste obligé du roi Louis XIV et le revers donne une vue de Dinant, car c'est bien d'elle qu'il s'agit et non de Huy. C'est la première fois que la cité de Dinant figure gravée sur une médaille.

Nous observons que la vue fut prise de la paroisse de Saint-Nicolas, située en amont de Dinant sur la rive droite. Les murailles qui entourent la ville sont bien représentées; le pont qui enjambe la Meuse est muni de toutes ses arches reconstruites vers 1683; la collégiale est pourvue de son clocher bulbeux; enfin, le château fortifié par Vauban est présenté dans sa face sud. A notre connaissance, aucun dessin ne donne ces détails d'une manière aussi précise que cette médaille, du moins dans son plus grand module (71 mm, le petit module de 41 mm donne un aspect simplifié, fig. 3-4).

Il n'y a pas eu de modification notable des monuments sous la seconde occupation française, de 1792 à 1814. A la période hollandaise, Guillaume I^{er} fit transformer ce qui restait du fort en une citadelle, qui existe encore de nos jours; elle était pourvue d'une garnison chargée de surveiller la frontière française. Puis, la Belgique étant devenue indépendante, et l'armement ayant été perfectionné, la politique et la stratégie changèrent. La citadelle fut délaissée par l'armée belge en 1866; en 1878, après avoir été déclassée, elle fut vendue par le gouvernement à des particuliers⁽¹⁵⁾. Quant au vieux pont de pierre dont les assises étaient branlantes, il fut remplacé en 1870 par un pont métallique.

Nous avons sur médailles quelques souvenirs de la fin du XIX^e siècle. Le site de Dinant à cette période a été représenté par F. Wissart sur une plaquette donnant une vue prise du côté du faubourg Saint-Médard, rive gauche (fig. 5). C'est une belle réussite qui servira désormais de modèle aux peintres amateurs et aux photographes, notamment pour les cartes postales touristiques.

En l'an 1895, la Ville de Dinant fit graver une nouvelle médaille officielle en remplacement de celle qui portait simplement l'écusson de la cité. La nouvelle médaille avait une intention publicitaire touristique: elle présentait comme symbole de la ville la citadelle et le clocher bulbeux de la collégiale uniquement (fig. 6); elle servit à commémorer plusieurs événements — nous en connaissons au moins sept⁽¹⁶⁾ —.

Dès le début de la première guerre mondiale, les Allemands occupèrent la citadelle et tentèrent de franchir la Meuse, mais les Français, installés sur la rive gauche, réussirent la même opération en sens inverse et reprirent la citadelle. Les troupes allemandes revenues en force le 23 août 1914, pénétrèrent dans la ville et se vengèrent sur ses habitants:

(15) Éd. GÉRARD, *op. cit.* (n.n. 3), p. 165-166.

(16) *Société Dinantaise de recherches*, nov. 1983, p. 81-92 et notes 5 et 6, Le rapport administratif de la Ville se fit l'écho de tous les festivals sous la rubrique « Fêtes publiques depuis 1863 ».

674 furent fusillés et la moitié de la ville fut incendiée⁽¹⁷⁾. Après l'armistice, la Ville voulut, le 23 août 1919, les honorer par un monument et la France lui décerna la Croix de Guerre⁽¹⁸⁾. Pour commémorer cet événement, une médaille fut frappée, représentant un groupe de femmes en pleurs montrant les ruines de la collégiale et d'une partie de la ville de DINANT MARTYRE (fig. 7).

Nous connaissons également de la même époque, une médaille avec une vue de Dinant d'avant 1914 et portant au revers ces simples mots: SOUVIENS-TOI (fig. 8).

De ce désastre, la citadelle était sortie intacte, mais non le pont ni la collégiale, dont toute la toiture et le clocher avaient brûlé. Le pont fut rétabli d'après les plans d'avant 1914; par contre, certains membres du conseil communal auraient voulu supprimer le clocher bulbeux et mettre des flèches aux deux tours latérales de la collégiale; mais la population dinantaise, après pétition, obtint en 1923 que le clocher central bulbeux soit restauré et la collégiale complétée dans son style ogival primaire, telle que nous la connaissons à ce jour.

La société « Union Motor » de Dinant a organisé depuis 1921 des fêtes sportives ou récréatives; à l'occasion d'un rallye-ballon en 1925, l'administration communale de Dinant frappa une médaille donnant de la ville la vue traditionnelle — citadelle, collégiale, pont —, mais dans un style résolument moderne (fig. 9).

En 1927, lors de l'inauguration du Mur des Fusillés du 23 août 1914 et du monument aux morts de la guerre 1914-18, la société « Le Souvenir dinantais », qui en était le promoteur, créa un insigne représentant la citadelle et le clocher bulbeux de la collégiale nouveau style (fig. 10).

En 1940, la ville fut une nouvelle fois endommagée par le bombardement, les incendies et l'explosion du pont. Celui-ci fut reconstruit en 1950: une seule arche en béton modifie la vue de Dinant dans le sens de l'élégance moderne. Cet aspect nouveau figure sur une médaille émise par la ville en 1983, à l'initiative de l'association « Espère en Mieux », à l'occasion du trentième anniversaire du jumelage de Dinant en Bretagne avec Dinant en Belgique (fig. 11).

* * *

Du côté du Rocher Bayard.

Ce gigantesque menhir est en réalité une aiguille du rocher qu'en 1698 on a achevé d'isoler de la falaise qui longe la rive droite de la Meuse en amont de Dinant, pour livrer passage à la route de berge⁽¹⁹⁾.

(17) Chanoine J. SCHMITS et dom N. NIEUWLAND, *Histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg*, 1922, tome IV.

(18) R. BODART, dans *Société dinantaise de recherches*, Dinant, août 1980, « Ce que l'homme a cru voir »: on y apprend que le lieutenant Charles de Gaulle reçut sa première blessure de guerre à Dinant, en août 1914.

(19) Éd. GÉRARD, *op. cit.* (n.n. 3), p. 172-173.



1-2



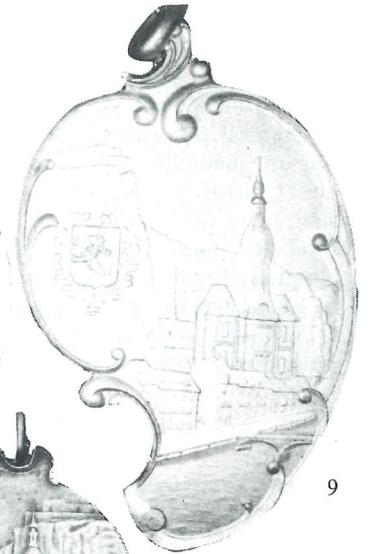
3-4



5



6



9



7



8



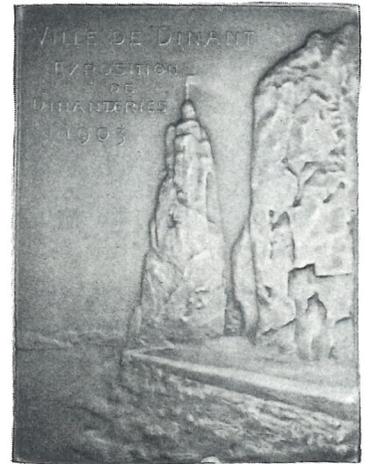
10



11



13



12

Bien entendu le Rocher Bayard n'a pas été oublié par les artistes ; le premier à notre connaissance qui l'ait pris comme motif, avant qu'il soit détaché de la falaise, c'est Lucas van Valkenberg (1530-1597) pour son tableau intitulé « Vista de Dinant » (Musée de Lisbonne) ⁽²⁰⁾.

Mais ce n'est pas avant le début du xx^e siècle que nous le reconnaissons sur une médaille. La dix-septième session de la Fédération archéologique et historique de Belgique eut lieu à Dinant en 1903. A cette occasion, une exposition de la dinanderie, la première du genre, eut lieu à l'Hôtel de Ville. Pour commémorer cet événement, F. Dubois grava une plaquette figurant au revers le Rocher Bayard ; la représentation en est du plus heureux effet (fig. 12).

En 1918, lors de la création de la Crèche Marie-José, fut créée une breloque, dont le revers représente également le fameux rocher (fig. 13).

CATALOGUE DES MÉDAILLES

N° 1 LUDOVICUS MAGNUS REX CHRISTIANISSIMUS. (signé) MAUGER F(ecit).

Buste du roi Louis XIV de profil à gauche.

Rv.: PROPAGATIS AD MOSAM FINIBVS. Le dieu fleuve personnifiant la Meuse et assis de face sur un rocher ; il tient de la droite un écusson aux armes de la Ville de Dinant autour duquel on lit DEONANTVM EXPVGN (atum) et de la gauche un autre écusson, qu'il appuie sur une urne aux armes de la Ville de Huy, autour duquel on lit : HOIVM CAPT(um) ; sur l'urne le mot MOSA ; derrière, dans le lointain, la vue « des deux villes Huy, et Dinant ».

A l'exergue : M.DC.LXXXV. (signé) MAVGER.F. ⁽²¹⁾.

Série royale du Cab. des méd. de Paris n° 779 ; diam. 71 mm, Arg. — Coll. privée, en Bronze. — Coin du Musée monétaire n° 199.

Note : Cette médaille a été éditée le 19 mai 1696 et c'est Monsieur de Tourreil qui l'a décrite. Or elle fut d'abord créée en dessin par le S. Le Clerc, mais Mauger, pour graver le coin, s'inspira sans doute du tableau de Van der Meulen et du dessin de Sovelac ⁽²²⁾, qui représentaient beaucoup mieux la ville de Dinant, car c'est bien elle seule qui figure et non les deux, comme le dit de Tourreil.

(20) Éd. GÉRARD, *op. cit.* (n.n. 1), p. xi.

(21) J. JACQUIOT, *Médailles et jetons de Louis XIV*, Paris 1968, vol. II, de qui nous nous sommes inspiré pour la description ; les notes sont personnelles.

(22) N. BASTIN et J. DULIÈRE, *op. cit.* (n.n. 2), p. 18 : dessin de Sovelac, gravé à l'eau forte par Duplessis Bertaux, et terminé par Daudet d'après le tableau de Van der Meulen (1632-1690), la vue est prise du côté de Saint-Nicolas.

N° 2 Il existe une autre médaille de même type avec la légende : LUDOVICVS.MAGNVS.REX.CHRISTIANISS. (signé) R(oussel).

Rv.: PROPAGATIS AD MOSAM FINIBVS.

A l'exergue : M.DC.LXXXV. (signé) MOLART.F.

Série royale du C. M. de Paris n° 780 ; diam. 73 mm ; Br. — Coin du Musée monétaire n° 200.

Note : Cet médaille a été frappée à coins libres.

N° 3 *Av.* Buste du roi Louis XIV de profil à gauche.

Rv.: PROLATI AD MOSAM IMP(erii). SECURITAS. Le dieu fleuve, personnifiant la Meuse ; les écussons n'ont plus d'inscription au pourtour. Dans le lointain, le champ de la médaille étant plus étroit que celui des médailles précédentes, la vue est réduite.

A l'exergue : DIONANTUM ET HUYONUM CAPT(a). M.DC.LXXXV.

Série royale du C. M. de Paris ; diam. 41 mm ; Arg. n° 309 ; Br. n° 1036 — Coin du Musée monétaire n° 199B.

Note : C'est en 1702 que fut créée une série uniforme, et le coin est signé des lettres T.B.F. (Thomas Bernard Fecit). Nous remarquons que cette médaille a repris les dessins de L. Chastillon et Van der Meulen ⁽²³⁾ qui représentent l'église dont le bulbe est étriqué voire même presque inexistant ; mais, chose nouvelle, derrière l'écusson de Huy se trouve uniquement la collégiale Saint-Domilien qui est à Huy ; le reste, le faubourg, le fort, le pont et les remparts sont ceux de Dinant.

N° 4 Même type à l'av. *Rv.* : Le corps de la devise est le même que celui de la médaille précédente, mais les mots IMPERII et CAPTIS sont écrits sans abréviation.

A l'ex. : DENONANTIO ET HOYO CAPTIS. M.DC.LXXXV.

Séries uniformes du C. M. de Paris ; diam. 41 mm ; Br. n° 1037 ; Br. doré n° 636.

Note : Après 1702 fut créée une médaille de la série uniforme réformée. Nous observons que la vue est bien uniquement de Dinant comme sur la gravure de Sovelac, d'après la peinture de

(23) Dans *Société dinantaise de recherches*, mai 1978, *Dinant à travers la gravure du xvii^e au début du xx^e siècle* p. 1 à 15 ; F. van der Meulen « Veüe de la ville et du chasteau de Dinant sur Meuse, assiégée par les français le 22 may et prise le 29 du même mois en l'année 1675 acréuë et fortifiée depuis de plusieurs travaux » ; S. Le Clerc et L. Chastillon « Dinant, prise de la ville par le maréchal de Créquï le 29 mai 1675 ». Ces deux gravures offrent une vue de face du site de Dinant. Voir aussi J. GAIER-LHOEST, *op. cit.* (n.n. 5), p. 68 et 91 : ici ce sont des photos.

Van der Meulen; d'ailleurs, derrière l'écu de Huy on voit très bien la même enceinte en demi-cercle que dans la gravure citée. Nous n'avons pas donné les poids de ces médailles qui varient d'une pièce à l'autre pour une même série, cela a moins d'importance que pour les monnaies dont le poids est fixé par édit.

N° 5 Vue de Dinant prise de la rive droite en aval du pont.

Rv.: VILLE DE DINANT, écusson de la ville entouré d'une branche d'olivier, FESTIVAL PERMANENT.

Diam. 60 × 50 mm, avec bélière; Bronze argenté, s.d.

Note: Existe le même en bronze sans « Festival permanent ». D'après une lettre de Mr Éd. Gérard, Monsieur le Boulenger serait l'initiateur en 1895 de ce festival permanent, et le créateur de la médaille, F. Wissaert.

N° 6 Un génie, tenant une couronne et une palme, sonne de la trompette en volant par-dessus la collégiale. A l'exergue, l'écusson de Dinant entre deux rameaux d'olivier.

Rv.: Sept revers différents sont connus:

A. Entourée par deux branches d'olivier l'inscription CONCOURS INTERNATIONAL D'HARMONIES, DE FANFARES ET DE CHANT D'ENSEMBLE ORGANISE PAR LE CERCLE PRIVE DES ETRANGERS. AVEC LE CONCOURS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE. JUIN 1895. CONCOURS DE FANFARES. DINANT.SUR.MEUSE BELGIQUE.

A. Fisch. 51 mm, Argent.

B. CONCOURS INTERNATIONAL — CONCOURS DE CHANT D'ENSEMBLE 1ère DIVISION, 3me PRIX D'EXECUTION. DINANT.SUR.MEUSE BELGIQUE. 23 JUIN 1895. 51 mm. Argent.

C. FEDERATION DES JEUNES GARDES CATHOLIQUES DE BELGIQUE. 1905. CONGRES DE DINANT 50 mm, Bronze.

D. Cartouche circulaire surmonté des armoiries de Belgique et entouré d'armes et de drapeaux. COMPAGNIE DE BELGIQUE — LES BELGES PAR LEUR RESISTANCE ET LEUR COURAGE ONT PROVOQUE L'ADMIRATION DU MONDE ENTIER 1914-1915.

Joseph Fisch, 50 mm, Bronze et Bronze argenté.

Réf.: C. Lefébure⁽²⁴⁾, pl. V n° 167.

E. Entourée par deux branches d'olivier l'inscription: HOMMAGE DE LA VILLE DE DINANT

A. Fisch, 49 mm, Bronze doré, s.d. [1939].

(24) C. LEFÉBURE, *La frappe en Belgique occupée (1914-18)*, Bruxelles 1923.

F. Idem. HOMMAGE DE LA VILLE ET DU S.I.T. DE DINANT

A. Fisch, 49 mm, Bronze doré, s.d. [1948].

G. Idem. VILLE DE DINANT — CONCOURS INTERNATIONAL ADOLPHE SAX 6-6-48.

A. Fisch, 49 mm, Bronze doré.

Notes: A. et B. « Le Cercle privé des étrangers » avait son siège au Casino, Rue Grande⁽²⁵⁾. C'est lui qui se chargera d'animer ses activités par des fêtes. En 1895, on construisit un kiosque à musique dans le jardin du Casino à l'occasion de ces concours. E. Médaille officielle de la Ville, d'avant 1940.

F. Médaille officielle de la Ville, d'après 1945: S.I.T. = Syndicat d'Initiative et de Tourisme.

G. Adolphe Sax est né à Dinant le 6 novembre 1814. Il s'intéressa à la musique et aux instruments comme son père. Installé à Paris en 1842, il y créa le saxophone (brevet déposé le 22 juin 1846). Il décéda à Paris le 7 février 1894 sans avoir abandonné sa nationalité belge. On célèbre cette année le centenaire de sa mort: à Dinant, le 19 juin, ouverture officielle de l'*Année Sax*.

N° 7 Groupe de femmes et d'enfants en pleurs; à droite, Dinant en ruines au soleil couchant. A l'exergue: 23 AOUT 1914.

Rv.: Entre deux branches de chêne et d'olivier, l'écusson de Dinant et la croix de guerre française, DINANT MARTYRE. Joseph Fisch, 36 × 48 mm, Bronze argenté. Bélière en feuille de chêne.

C. Lefébure, pl. LXXX n° 2642.

Note: René Raucq⁽²⁶⁾ serait le créateur du modèle. L'écusson de Dinant était, depuis 1839, « d'argent à un lion naissant de gueules, couronné d'or, entouré de joncs de gueules »; il est, depuis le 7 décembre 1927, « d'argent au lion naissant de gueules, couronné d'un couronne d'or à trois fleurons. L'écu est orné extérieurement du bijou de la Croix de Guerre française, muni de son ruban et mouvant de la pointe »⁽²⁷⁾.

N° 8 Vue de Dinant d'avant 1914.

Rv.: SOUVIENS-TOI. Bélière.

Paul Fisch, 30 mm, Argent: Bronze doré; Bronze argenté; Bronze et Argent doré.

Réf.: C. Lefébure, pl. LXXXI n° 2676; l'exemplaire connu sans légende n'est qu'un essai en bronze, cf. C. Lefébure n° 2636.

(25) *Espère en Mieulx*, Dinant 1984 n° 38, *Souvenir de Dinant*, p. 15 n° 15.

(26) *Espère en Mieulx*, 1983, *3 siècles d'affiches à Dinant*, p. 32-33 et 112.

(27) Éd. GÉRARD, *op. cit.* (n.n. 3), Namur 1936, p. 161-163.

- N° 9 Vue de Dinant avec, enchâssé sur le rocher, l'écusson de la ville.
Rv. : VILLE DE DINANT RALLYE BALLON 28 JUIN 1925, inscription entourée par une branche de chêne et d'olivier. Bélière, 60 × 45 mm, Bronze doré.
 B. Il existe une médaille sans légende.
Note : L'« Union Motor », aujourd'hui société royale, fut fondée en 1921 et existe toujours ; nous lui devons de nombreuses médailles.
- N° 10 Vue de la Ville. Sur le rocher, l'écusson de la République française. 23 AOUT 1927.
 Insigne, 28 mm, Cuivre doré.
Note : Le but de la société « Le Souvenir dinantais » était de remémorer le calvaire des Dinantais du 23 août 1914. La société fut fondée en 1920 et dissoute le 27 août 1927.
- N° 11 DINANT FILLE DE MEUSE 50 COPERES
 Vue de la Ville, la collégiale, le fort, le pont et l'hôtel de ville.
Rv. : PALAIS DU CASINO 1953-1983 — 1er JUMELAGE EUROPEEN. Écussons de Dinan et Dinant, au centre l'avant-corps du bâtiment du casino.
 Dessin du batteur de cuivre du dinantais Kalman Pizinger, gravé par Frank Yvo Vandamme, 30 mm ⁽²⁸⁾.
 Il fut frappé 15.000 méreaux en acier plaqué laiton. En outre, 1.321 médailles en bronze M.S. 85, 422 en argent 999/1000, 94 en or 900/1000 - 21,6 carats.
 Les méreaux ont circulé dans le public du 15 mai au 16 août 83, pour une valeur de 50 francs, « copère » est le surnom des Dinantais.
- N° 12 Dinandiers, batteurs de cuivre à leur travail.
Rv. : VILLE DE DINANT EXPOSITION DE DINANDERIES 1903. Le site du rocher Bayard.
 Fernan (*sic*) Dubois, plaquette 45 × 60 mm, Bronze.
- N° 13 CRECHE MARIE-JOSE DINANT. Un bébé emmaillotté, suspendu à un clou.
Rv. : Le site du rocher Bayard. 1918.
 G. Huygens, breloque avec bélière 19 mm ; Argent, Bronze doré et Bronze.
 Réf. C. Lefébure pl. LXVII n° 2262.

(28) Nous remercions vivement Mr. Marc Baeken, président de l'asbl « Espère en Mieulx » pour ses précieux renseignements.

(29) COLLECTIONS UTILISÉES :

Coll. du Cabinet des Médailles de Bruxelles : N°s 3-4-5-6a-b-d-7-8a-b-12-13.

Coll. du Cabinet des Médailles de Paris : N° 2.

Coll. de l'auteur : N° 1-6c-e-f-g-9a-b-10-11.